

## YERRES au CEC à partir du 03 JANVIER 2012

Y  
E  
R  
R  
E  
S

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
18h00-19h30 Jazz Intermédiaire	18h00-19h00 Préparatoire 2 (A)	14h00-15h30 Elémentaire 2	18h30-19h30 Préparatoire 2 (B)	18h00-19h30 Elémentaire 2	10h00-10h30
19h30-21h00 Classique Adulte	19h00-20h15 Elémentaire 1	15h30-16h30 Caractère 1	19h30-21h00 Caractère Supérieur	19h30-20h30 Caractère 2	10h30-11h15 Rythmique
21h00-22h30 Dancehall 2	19h00-20h00 Jazz adultes Deb	16h30-18h00 Moyen		20h30-21h30 Caractère Adulte déb.	11h30-12h30 Initiation
	20h30-21h30 Dancehall 1	16h30-17h30 Hip Hop Enfant			12h45-13h45 Préparatoire 1
		18h00-19h30 Moyen-Avancé 2			14h00-15h30 Contemporain
		19h30-20h30 Adage			15h30-17h30 Avancé 1
		20h30-22h00 Hip Hop Adul. Inter.			18h00-20h00 Supérieur

B  
R  
U  
N  
O  
Y

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h00-11h00 Stretching postural	18h00-19h30 Avancé 1	9h45-10h45 Initiation	18h-19h30 Hip-Hop 1	18h00-19h30 Avancé 2	9h00-10h00 Stretching postural
	19h30-21h00 Hip Hop 3	10h45-11h30 Rythmique	19h30-21h00 Hip-Hop 2	19h30-21h00 Tonus et Harmonie	10h00-10h30
18h00-19h30 Moyen-Avancé 2	21h00-22h30 Hip Hop adulte 2	11h30-12h30 Préparatoire 1	21h00-22h30 Jazz Supérieur	21h00-22h30 Jazz Adulte	10h30-12h00 Hip Hop Ado
19h30-21h00 Jazz Ado		12h30-13h30 Jazz 1			12h00-13h00 Préparatoire 2 (A)
21h00-22h30 Jazz Adulte Avancé		13h30-14h30 Jazz 2			13h00-14h00 Préparatoire 2 (B)
		14h30-16h00 Jazz 3			14h00-15h30 Moyen-Avancé 1
		16h00-17h30 Moyen-Avancé 1			15h30-17h00 Moyen
		18h00-20h00 Avancé 2 + Supérieur			17h00-18h15 Elémentaire 1

### Age pour les élèves en Classique :

- Rythmique : Avoir minimum 4 ans avant la fin 2011 -section maternelle à l'école. 3/4 d'heure par semaine
- Initiation : Avoir 6 ans avant la fin 2011 -section CP à l'école. 1 heure par semaine
- Préparatoire 1 (Prép 1) : Avoir 7 ans avant la fin 2011 -section CE1 ou plus. 1 heure par semaine
- Préparatoire 2 (Prép 2) : Avoir 8 ans avant la fin 2011 et avoir fait une année de danse niveau Préparatoire 1ère année. 2X1heure par semaine
- Elémentaire 1 (EL1) : Avoir 9 ans avant la fin 2011. 2x 1h15 par semaine
- Elémentaire 2 (EL2) : Avoir 10 ans avant la fin 2011. 2x 1h30 par semaine

**Tous les niveaux suivants 2 X 1h30 ou 2h et 1h30 par semaine - les niveaux "Supérieur" : 2 X 2h00 par semaine**

### Age pour les élèves en Jazz et Hip Hop :

- Jazz I : Avoir minimum 8 ans
- Jazz II : Avoir 11/12 ans avec 1 an de Jazz